

## Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet [isereadom.fr](http://isereadom.fr)**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : **0800 38 00 38**.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

**Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !**

➔ Créez votre compte professionnel sur [isereadom.fr](http://isereadom.fr). Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.